

Le Mémo

de la Table

20 novembre 2015



**SACCAGE
AUSTERE**

**RÉPLIQUE
POPULAIRE!**

MANIFESTATION
UNITAIRE

Pour une meilleure
redistribution de la richesse

**28
NOVEMBRE**

13H - PARC JARRY

Manifestation unitaire Samedi 28 novembre

Il y a plein de bonnes raisons pour participer à la manifestation du 28 novembre prochain... il n'y a qu'à lire les nouvelles du présent MÉMO!

Alors que partout on se bat contre la démolition des acquis sociaux et des services publics, le gouvernement Couillard se prépare non seulement à des compressions supplémentaires de 1,2 milliards \$, mais à priver l'État de revenus et à nous imposer encore des taxes et tarifs. Ce qui nous attend: de l'austérité permanente. Depuis 15 ans, le Québec s'est privé de milliards de dollars en diminuant la contribution fiscale des plus riches, des banques et des multinationales. En allant chercher cet argent, nous pouvons financer adéquatement nos services publics et nos programmes sociaux ! Le Québec pourrait ainsi réaliser les droits qu'il s'est engagé à respecter.

Le 28 novembre, MARCHONS ENSEMBLE contre le saccage et pour une réelle redistribution de la richesse.

Rendez-vous à 13h00 au Parc Jarry, au coin Jarry et Saint-Laurent.
<http://nonauxhausses.org/manif28nov/>

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 41 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédeez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

Contenu de ce MEMO

- Manifestation unitaire - Samedi 28 novembre
- Action « 2-3 novembre, on ferme ! Dehors contre l'austérité » / Bilan d'une action historique...
- À ne pas manquer - Colloque (aussi webdiffusé) ! « Le projet de transparence de l'État : prétexte pour plus de contrôle et moins de démocratie »
- Consultations sur le PL56 / Outils pour préparer vos mémoires !
- Aide sociale - Projet de loi 70 - Le retour des obligations : retour vers le passé!
- L'article 500.1 du Code de sécurité routière est invalidé: une victoire pour le droit de manifester!
- Au menu d'Un souper presque parfait : une pointe d'iceberg
- Consultation fermée sur le projet de politique pour la prévention en santé
- Un rendez-vous manqué pour la prévention en santé
- Première urgence privée à Québec : pour un service à la carte (de crédit)!
- Manifeste bleu pour les droits des enfants
- Femmes et austérité
- Journée internationale des bénévoles
- Vidéo explicative sur le PL56
- Formation gratuite sur l'hypersexualisation
- Bilan-Faim 2015
- Le racisme: un déterminant de santé combien important...
- Témoignage Je suis seropo

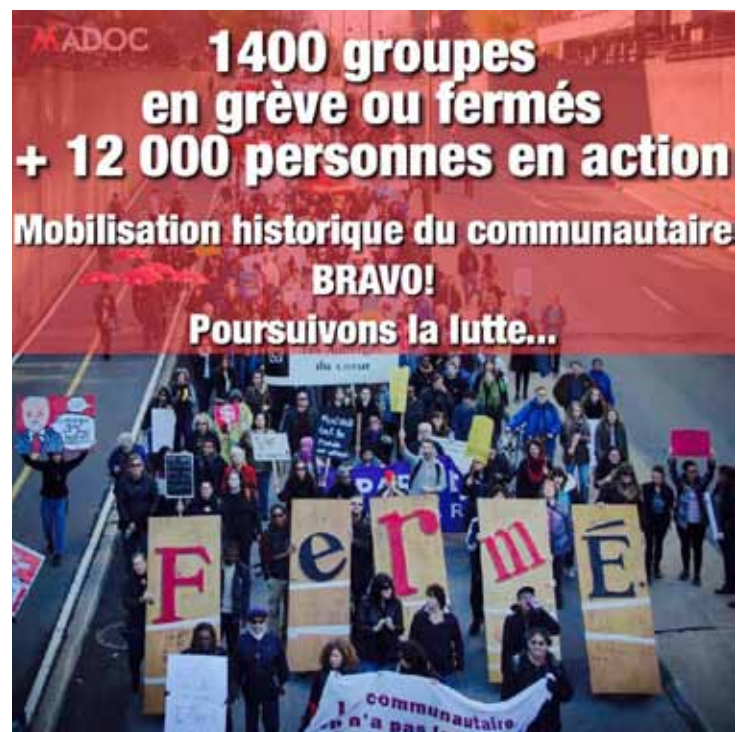
ACTION « 2-3 NOVEMBRE, ON FERME ! DEHORS CONTRE L'AUSTÉRITÉ » Bilan d'une action historique...

Pendant deux jours, 1431 organismes ont fermés leurs portes, ont fait la grève, ont interrompu leurs activités et ont participé à des actions organisées aux quatre coins du Québec ! Un bulletin faisant le bilan de cette mobilisation historique est disponible à <http://bit.ly/1Nvo5J7>.

Ce bulletin débute par un merci ! Un merci à toutes ces personnes pleines d'énergie, actives, inspirantes, engagées et militantes pour une justice sociale et pour un meilleur soutien des organismes communautaires, contre le modèle actuel et l'austérité. On souligne que la participation aux actions a été exceptionnelle et que cela marque l'histoire du mouvement. À lire !

De plus, une revue de presse a été partagée ! Elle illustre l'ampleur de cette action : <http://www.bit.ly/2-3nov-revue-de-presse>.

Finalement, soulignons que la Table, en plus d'avoir été très active lors de ces journées, a diffusé un communiqué de presse la veille des actions, en son nom. Nous vous invitons à le lire!
<http://trpocb.typepad.com/trpocb/2015/11/2et3novregroupements.html>



À NE PAS MANQUER - COLLOQUE (aussi webdiffusé) !

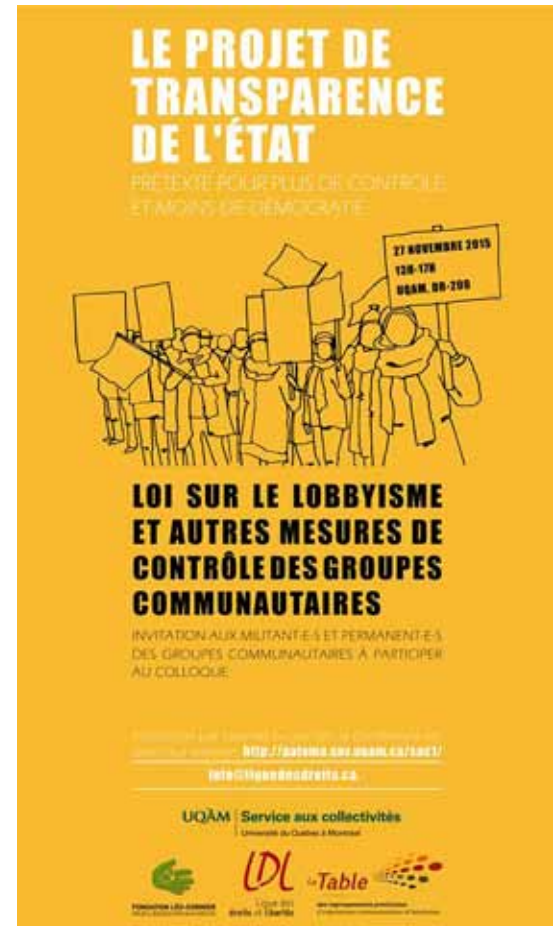
« Le projet de transparence de l'État : prétexte pour plus de contrôle et moins de démocratie »

Comment en est-on arrivé à l'idée d'assujettir les groupes communautaires à la loi sur le lobbyisme? Comment situer le projet de loi 56 dans le projet plus global, porté par le gouvernement Couillard, sur la transparence de l'État? Que cache ce projet de transparence et comment mettre bout à bout les diverses mesures de contrôle que l'État impose aux groupes communautaires depuis un certain nombre d'années? Quels sont les impacts de ces projets et mesures sur le droit d'association, le droit à l'information et le droit de prendre part aux débats publics? Voilà quelques-unes des questions qui seront abordés lors de ce colloque organisé par La Ligue des droits et libertés (LDL) et la Table, en partenariat avec le SAC-UQAM et la Fondation Léo-Cormier.

NOTE : Celui-ci sera webdiffusé et permettra une participation interactive via le lien suivant: <https://paloma.sav.uqam.ca/sac1/>. Les personnes intéressées à participer au webinaire devront s'inscrire à titre d'invité-e-s.

Le nombre de places étant limitées, inscrivez-vous par courriel à info@liguedesdroits.ca.

Qui ? militant-e-s et permanent-e-s des groupes communautaires
 Quand ? 27 novembre 2015, 13h à 17h
 Où ? Local DR-200 de l'UQAM (Pavillon Athanase-David, au niveau rez-de-chaussée, 1430 rue Saint-Denis. On y accède du côté de la sortie du métro coin Saint-Denis et De Maisonneuve.)
 Infos : <http://liguedesdroits.ca/?p=3160>



Consultations sur le PL56 Outils pour préparer vos mémoires !

Nous savons que le début de la consultation sur le PL56 est prévu pour le 20 janvier 2016. Le gouvernement a annoncé qu'il inviterait une cinquantaine d'organisations à présenter oralement un mémoire. La Table y sera, mais nous ne savons pas quelle sera la proportion d'OSBL parmi les invités. Comme dans toute consultation de l'Assemblée nationale, il sera possible de déposer un mémoire, même sans le présenter oralement. Il est très important qu'un grand nombre de mémoire d'OSBL soient déposés. Que votre organisme soit invité ou non, nous vous encourageons à en transmettre un lorsque la consultation sera officiellement lancée (l'annonce se fera avant le 11 décembre).

Dans la lignée des réflexions et des positions élaborées, dans le cadre du Groupe des OSBL, deux nouveaux documents vien-

ent d'être produits spécifiquement pour vous aider à préparer votre mémoire : questions/réponses, liste de recommandations proposées, lexique des expressions les plus courantes...

Ces documents s'ajoutent à plusieurs outils, visant à répondre à divers besoins et niveaux d'informations sur le sujet, de même qu'aux diverses étapes parcourues. Tous sont disponibles sur <http://bit.ly/1Hbh1jT>. Vous y trouverez notamment le document Les OSBL des lobbyistes? Ben voyons donc! qui représente un important exercice de vulgarisation (4 pages) des enjeux les plus importants et des conséquences du projet de loi. Utilisez-le dans vos rencontres, diffusez-le à vos membres et dans vos réseaux. Format mis en page et format sans mise en page.

Aide sociale

Projet de loi 70 - Le retour des obligations : retour vers le passé!



Le 10 novembre, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et le Collectif pour un Québec sans pauvreté ont pris la parole, au nom d'une douzaine d'organisations nationales (dont la Table) qui s'insurgent contre le projet de loi 70 déposé par le ministre du Travail, de l'Emploi et

de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad. Sa proposition, visant à pousser vers l'emploi les personnes qui font une première demande d'aide sociale au moyen de pénalités financières, s'attaque à la mauvaise cible. Les principaux obstacles à l'emploi pour les personnes assistées sociales, c'est un revenu trop bas et des mesures de soutien insuffisantes ou inadéquates. Le ministre doit reculer! En effet, comment peut-on imaginer couper un revenu dont le montant représente déjà moins de la moitié de ce qui est nécessaire pour couvrir les besoins de base reconnus par le gouvernement du Québec? Comment le ministre Hamad peut-il cautionner que des personnes se retrouveront avec moins de 616 \$ par mois pour vivre? Tout lire : <http://bit.ly/1POr6V5>

L'article 500.1 du Code de sécurité routière est invalidé: une victoire pour le droit de manifester!

La Ligue des droits et libertés (LDL) se réjouit du jugement de la Cour supérieure de Montréal qui invalide l'article 500.1 du Code de sécurité routière (CSR) et lui donne raison quant aux critiques qu'elle formule avec d'autres en ce qui concerne les obstacles inacceptables imposés actuellement au droit de manifester. La LDL demande à la Procureur générale du Québec, la ministre de la Justice, de ne pas porter en appel cette décision.

La Cour établit que l'article 500.1 du CSR porte atteinte à la liberté d'expression et de réunion pacifique et juge que le système d'autorisation préalable pour des défilés et manifestations sur la voie publique prévu à cet article confère un pouvoir discrétionnaire absolu qui n'est pas acceptable dans une société démocratique. Elle demande au gouvernement de revoir l'ensemble du régime mis en place. Elle précise que les forces policières ne peuvent exercer un pouvoir politique et être mandataires d'une ville ou d'une municipalité pour autoriser ou non une manifestation.

Pour lire le communiqué : <http://liguedesdroits.ca/?p=3188>

Au menu d'Un souper presque parfait : une pointe d'iceberg

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), un regroupement membre de la Table, et l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) observent depuis les dernières semaines l'immense tollé provoqué par une jeune femme qui a émis des idées personnelles sur la place à part des « handicapés » dans la société lors d'une émission à grande écoute, Un souper presque parfait, édition du 19 octobre 2015. Dans ce brouhaha ambiant, on entend tout et son contraire. Des internautes crucifient la candidate sur la place publique, allant jusqu'à la comparer à Guy Turcotte, rien de moins. D'autres volent au secours des personnes ayant des limitations et, confondant bêtise et déficience intellectuelle, lui attribuent un handicap sans se rendre compte qu'ils reproduisent ainsi le comportement qu'ils dénoncent.

Suite au déferlement dans les médias d'opinions, d'excuses, de messages de soutien et d'annonces de dépôts de plaintes, la COPHAN et l'AQIS s'interrogent : et si les propos de cette jeune femme, certes inacceptables, n'étaient que la pointe de l'iceberg? Pour lire la réaction complète : <http://bit.ly/1H9yOrG>

Consultation fermée sur le projet de politique pour la prévention en santé Un rendez-vous manqué pour la prévention en santé

Dans le cadre d'une consultation très restreinte, la Table a dénoncé le projet de Politique gouvernementale de prévention en santé. En plus de critiquer le processus d'élaboration de ce projet, la Table en a dénoncé le contenu, qui responsabilise et culpabilise l'individu plutôt que de miser sur les déterminants sociaux de la santé. La Table a rappelé aussi au gouvernement que des services publics et des programmes sociaux de qualité

sont essentiels à la réalisation du droit à la santé. Il s'avère donc totalement incohérent que le gouvernement propose une telle politique tout en appliquant une série de mesures d'austérité qui appauvrissent la population.

Un communiqué à lire :
<http://bit.ly/1WWnUMT>

PREMIÈRE URGENCE PRIVÉE À QUÉBEC : POUR UN SERVICE À LA CARTE (DE CRÉDIT)!

La COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ dénonce l'ouverture samedi prochain de Lacroixpress, la première urgence privée au Québec. La COALITION considère que cette entreprise du Dr Lacroix n'est que de la poudre aux yeux pour faire croire à la population que le privé est meilleur et plus efficace que le public, alors qu'il ne fait que s'accaparer des soins et services les moins lourds pour en tirer le plus grand profit, sur le dos des malades. Le communiqué : <http://www.cssante.com/node/533>



Manifeste bleu pour les droits des enfants



que l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions (Article 3, Convention relative aux droits de l'enfant, Nations Unies, 1989). Ces signataires sont de multiples horizons tels que des organismes en santé mentale, violence conjugale, pauvreté, toxicomanie, etc.

En ces temps d'austérité, les familles et les enfants sont directement touchés par des décisions qui entraînent une diminution de l'accessibilité aux services. Les signataires du Manifeste bleu sont particulièrement préoccupés par le respect des droits des enfants.

Voir :
<http://www.espacesansviolence.org/journee-nationale-des-enfants>

Afin de souligner la Journée Nationale des Enfants, le 20 novembre, le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ), un regroupement membre de la Table, est fier de dévoiler son Manifeste bleu pour les droits des enfants. 188 signataires du Manifeste bleu s'unissent pour rappeler à l'État

Femmes et austérité



Le Comité d'Action Politique de L'R, le CAP turquoise, invite à prendre la parole pour dénoncer l'austérité avec les centres de femmes

du Québec ! Une première d'une série de capsules expliquant pourquoi l'austérité est une violence faite aux femmes est disponible sur le site de L'R, un regroupement membre de la Table. Voir : <http://bit.ly/1S5cYWM>

Journée internationale des bénévoles



Le 5 décembre 2015, le Réseau de l'action bénévole organisera une 2e campagne nationale de promotion de l'action bénévole. Cette campagne a notamment pour but de promouvoir et valoriser le bénévolat auprès de la population, des organismes et des décideurs publics. Tous les organismes souhaitant participer activement à cette journée de promotion du bénévolat peuvent obtenir plus d'informations sur le site du www.rabq.ca.

Le 5 décembre 2015, le Réseau de l'action bénévole organisera une 2e campagne nationale de promotion de l'action bénévole. Cette campagne a notamment pour but de promouvoir et valoriser le bénévolat auprès de la population, des organismes et des décideurs publics. Tous les organismes souhaitant participer activement à cette journée de promotion du bénévolat peuvent obtenir plus d'informations sur le site du www.rabq.ca.

Vidéo explicative sur le PL56



Le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) dénonce, tout comme la Table, le projet de loi 56 (PL56): Loi sur la transparence en matière de

lobbyisme comme une menace à la démocratie et l'environnement du Québec. Il a produit une capsule vidéo pour informer la population sur les risques du projet. À voir : <http://bit.ly/1SZyoVU>

Formation gratuite sur l'hypersexualisation

Le Projet Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation, en collaboration avec plusieurs partenaires dont le Regroupement des maisons de jeunes du Québec, un membre de la Table, offre actuellement des formations gratuites aux organismes jeunesse de Montréal. Pour les informations : www.hypersexualisationdesjeunes.uqam.ca

Bilan-Faim 2015



Les demandes d'aide alimentaire d'urgence au Québec sont à la hausse encore une fois cette année et les banques alimentaires manquent de ressources pour y répondre. Selon les résultats de

l'enquête Bilan-Faim 2015 réalisée pour les Banques alimentaires du Québec, ce sont plus de 1,7 millions de demandes qui sont faites par mois dans la province : une hausse de près de 100 000 demandes au total par rapport à l'an dernier. Parmi ces demandes, plus du tiers sont pour des enfants. Le Bilan-Faim est une enquête annuelle qui fournit des renseignements sur le taux d'utilisation des banques alimentaires du Québec et sur le portrait des personnes qui ont recours à cette aide. Pour consulter le bilan : <http://www.banquesalimentaires.org/bilanfaim2015/>

Le racisme: un déterminant de santé combien important...



Dans le cadre des Rendez-vous du RQASF, le Réseau québécois d'action pour la santé des

femmes, un regroupement membre de la Table, présente «Regard sur le racisme : Irréfutable déterminant de la santé», une conférence offerte par Esmeralda M.A. Thornhill. La conférence aura lieu le samedi 28 novembre prochain, de 15 h à 17 h, dans les bureaux du RQASF, 4245 avenue Laval, Montréal. L'entrée est gratuite, mais une contribution volontaire est suggérée : <http://bit.ly/1MEjhwQ>

Témoignage Je suis seropo



Découvrez le témoignage de Jennifer, qui a relevé le défi de porter pendant une journée le t-shirt Je suis séropo ! Il est aussi possible de participer

au #DefiJeSuisSeropo pour vaincre les préjugés et les discriminations envers les personnes vivant avec le VIH/sida : <http://bit.ly/1MSRXOW>